

**DIRECTION  
DES  
TRANSPORTS TERRESTRES**

*Pu faatere i te 'ohipa utara'a nā te fenua*

N° TAHITI 002493  
918, Rue Afarerii - Piraé  
BP. 4586 - 98713 PAPEETE  
Tél. 40 54 96 54 - Fax. 40 54 96 52  
Email : [dtt@transport.gov.pf](mailto:dtt@transport.gov.pf)  
Site : [www.transports-terrestres.pf](http://www.transports-terrestres.pf)

**FORMULAIRE**

relatif à la profession d'exploitant de :

- TAXI  
 VEHICULE DE REMISE  
 VEHICULE MULTI-TRANSPORTS

sur l'île de : .....

*(Loi du Pays n° 2018-11 du 29 mars 2018 portant réglementation de l'activité de transport routier avec chauffeur, au moyen de véhicule de moins de dix places assises)*



**TYPE DE DEMANDE**

*(cocher la case correspondante)*

*(Voir la liste des pièces à fournir en page 5)*

- Demande d'autorisation d'exercer la profession  
 Demande de transfert de l'autorisation d'exercer la profession  
 Demande de transfert (**après décès du titulaire**) de l'autorisation d'exercer la profession  
 Demande de licence(s) supplémentaire(s)

**1 – IDENTIFICATION DU DEMANDEUR**

*(cocher la case correspondante)*

PERSONNE PHYSIQUE

ou

PERSONNE MORALE

Nom : .....

DENOMINATION ou RAISON SOCIALE : .....

Prénoms : .....

Siège social : .....

Date et lieu de naissance : .....

**Responsable de la société :**  
Nom : .....

Profession actuelle : .....

Prénoms : .....

Nom de l'employeur : .....

Date et lieu de naissance : .....

**COORDONNEES POSTALES ET TELEPHONIQUES**

du bénéficiaire de la présente demande d'autorisation

Adresse géographique : .....

Adresse électronique : .....@.....

Adresse postale : B.P ..... Code Postal : ..... Commune : .....

Téléphones : (Dom.) ..... (Bur.) ..... (Vini) .....

**CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION**

*(ne rien inscrire)*

Dossier reçu le : ...../...../...../ par (nom de l'agent) : ..... Complet  Incomplet

Pièces manquantes : .....

## 2 – DESCRIPTIF DE LA PRESTATION ENVISAGEE

Nombre de licence(s) demandée(s) : .....

Objet du projet (présenter sur papier libre si besoin est) : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## 3 – RENSEIGNEMENTS SUR LE(S) CONDUCTEUR(S)

Le titulaire de l'autorisation aura l'obligation de fournir :

- une copie de la déclaration de salaire et de main d'œuvre délivrée par la CPS de moins de dix jours (date du dépôt du dossier) ;
- le cas échéant, 1 copie de l'immatriculation en tant qu'employeur délivrée par la CPS.

**Tout chauffeur doit être titulaire de l'attestation de qualification professionnelle.**

Nom	Prénom	Titulaire de l'AQP		Référence de l'arrêté	N°
		Oui	Non		

Les exploitants employant des conducteurs pour la conduite des véhicules définis par la présente loi du pays doivent fournir au service chargé des transports terrestres, un accusé de réception de déclaration préalable à l'embauche avant le commencement de l'activité professionnelle du chauffeur salarié, puis la liste nominative et exhaustive du personnel employé au cours de l'année *n* établie par la Caisse de prévoyance sociale, avant le 31 janvier de l'année *n + 1*.

## 4 – RENSEIGNEMENTS SUR LE(S) VEHICULE(S)

Loi du pays n° 2018-11 du 29 mars 2018 (Chapitre I - Définitions) :

Taxi	Véhicule de remise	Véhicule multi-transports
<ul style="list-style-type: none"> <li>- de genre voiture particulière</li> <li>- de carrosserie conduite intérieure ou break</li> <li>- de 3 portes minimum non compris le hayon arrière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- de genre voiture particulière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- de genre voiture particulière, ou camionnette de carrosserie châssis avec double-cabine, plateau ou fourgon</li> <li>- de 3 portes minimum, non compris le hayon arrière, à l'exception des camionnettes de carrosserie plateau</li> </ul>

Qté	Type commercial <i>(Exemple : 407)</i>	Marque <i>(Exemple : Peugeot)</i>	Genre <i>(Exemple : voiture particulière)</i>	Nbre de places	Date de mise en service du véhicule	Age	Observations*

\* modifications apportées au véhicule de base fourni par le constructeur

## 5 – ZONE(S) DE STATIONNEMENT DES VEHICULES DE TAXI

Zone de stationnement (exemples : aéroport, station Vaima, etc....)

## 6 – RENSEIGNEMENTS SUR LE TITULAIRE D'UNE AUTORISATION

(à compléter s'il s'agit d'une demande de transfert ou de licence supplémentaire)

Le titulaire d'une autorisation d'exercer et d'une licence attachée à un véhicule peut, en cas de cessation d'activité et à condition d'avoir assuré une exploitation effective et continue du véhicule pendant 5 ans au moins, solliciter son transfert.

Il en est de même lorsque le titulaire d'une autorisation d'exercer et de la licence qui y est attachée souffre d'une maladie ne lui permettant plus d'exercer son activité professionnelle.

Un transfert de l'autorisation d'exercer et des licences qui y sont attachées n'est possible que pour le conjoint du titulaire, ses père et mère, ses enfants ou petits-enfants.

NOM : .....

Prénom : .....

Titulaire de l'autorisation n° ..... délivrée le .....

Par arrêté n° ..... sur l'île de .....

Et de la ou des licence(s) qui y sont rattachées n°.....

*En cas de transfert*, je soussigné(e), ....., m'engage à ne plus exercer la profession d'exploitant au moyen de l'autorisation et de la ou des licence(s) qui y sont rattachée(s), mentionnées ci-dessus.

Fait à ..... le .....

Signature .....

## 7 – RENSEIGNEMENTS SUR LES AYANT-DROITS

(à compléter s'il s'agit d'une demande de transfert APRES DECES du titulaire)

### AYANT-DROITS DE :

Né(e) le ..... à .....

Décédé(e) le ..... à .....

NOM	PRENOMS	DATE DE NAISSANCE	LIEN DE PARENTE
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....

## 8a – DECLARATION SUR L'HONNEUR

(à remplir dans le cas d'une personne physique)

Je soussigné(e), M, Mme, .....

né(e) le ..... à .....

déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus et m'engage à :

- me présenter à la prochaine session d'examen de l'attestation de qualification professionnelle, si je n'en suis pas titulaire ;
- fournir à la Direction des transports terrestres un extrait de l'immatriculation de l'entreprise au registre du commerce, le numéro d'identification T.A.H.I.T.I. et le formulaire P1 ou M1 d'inscription au centre de développement et des formalités des entreprises (patente) ;

dès que ma demande d'exercer la profession d'exploitant recevra l'approbation des instances administratives.

Fait à ..... le .....

Signature .....

## 8b – DECLARATION SUR L'HONNEUR

(à remplir dans le cas d'une société en cours de constitution)

Je soussigné(e), M, Mme, .....

né(e) le ..... à .....

agissant en qualité de .....

de la société .....

déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus et m'engage à fournir à la Direction des transports terrestres un exemplaire des statuts, un extrait de l'immatriculation de l'entreprise au registre du commerce et le numéro d'identification T.A.H.I.T.I. et le formulaire P1 ou M1 d'inscription au centre de développement et des formalités des entreprises (patente), dès que ma demande d'exercer la profession d'exploitant recevra l'approbation des instances administratives.

Fait à ..... le .....

Signature .....

### **ATTENTION :**

Toute fausse déclaration est passible d'une amende de 1 800 000 F CFP ou de 1 an d'emprisonnement (articles 441-2, 441-6 et 441-7 du code pénal).

## 9 – AVIS DU MAIRE DE LA COMMUNE OU DE L'ILE CONCERNEE

(UNIQUEMENT pour les ISLV – Australes – Marquises – Tuamotu et Gambier)

Avis du Maire	Date, signature et cachet

## PIECES A FOURNIR

### Pièces relatives au demandeur

#### Personne physique

- 1 copie du permis de conduire en cours de validité ou, s'il n'assure pas lui-même la conduite, d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité
- 1 copie de l'attestation de qualification professionnelle ou, si le conducteur n'en est pas encore titulaire, une déclaration sur l'honneur de se présenter à la prochaine session d'examen de l'attestation de qualification professionnelle
- 1 extrait de l'immatriculation de l'entreprise au registre du commerce et le numéro d'identification T.A.H.I.T.I. ou l'engagement de le fournir au service chargé des transports terrestres après délivrance de l'autorisation d'exercer
- 1 formulaire P1 ou M1 d'inscription au centre de développement et des formalités des entreprises (patente) ou l'engagement de le fournir au service chargé des transports terrestres après délivrance de l'autorisation d'exercer
- 1 bulletin n° 3 du casier judiciaire du demandeur délivré depuis moins de 3 mois à compter de la date de dépôt du dossier
- 4 photos d'identité récentes (format 45 mm x 35 mm)
- 3 enveloppes timbrées au tarif en vigueur libellées aux nom et adresse du demandeur
- 1 autorisation de stationnement délivrée par le maire de la commune concernée pour le stationnement sur la voie publique ou par le Président de la Polynésie française à l'intérieur du domaine public territorial ou par l'autorité compétente sur le domaine public concédé ou par le responsable du domaine privé accueillant du public, pour les exploitants de taxis uniquement

a) S'il s'agit d'une personne morale, veuillez joindre en plus :

- 1 copie des statuts de la société
- 1 bulletin n° 3 du casier judiciaire du représentant légal de la société, délivré depuis moins de 3 mois à compter de la date de dépôt du dossier

b) S'il s'agit d'une demande de transfert APRES DECES du titulaire, veuillez joindre en plus :

- Acte de décès du titulaire de l'autorisation
- Actes de naissance des ayant-droits et acte de mariage du titulaire décédé
- Certificat d'hérédité ou copie de la notoriété (ou attestation de la notoriété en cours d'établissement)
- Attestation cosignée de tous les ayant-droits désignant le bénéficiaire de l'autorisation
- Licence(s) cartonnée(s) du titulaire de l'autorisation
- Carte violette du véhicule ou des véhicules exploité(s)

**Rappel** : En cas de décès du titulaire de l'autorisation, les ayant-droits énumérés par l'article LP 15 de la loi du pays n° 2018-11 du 29 mars 2018 susvisée disposent d'un délai d'un (1) an à compter de la date du décès du bénéficiaire pour présenter un successeur de leur choix.

c) S'il s'agit d'une demande de licence(s) supplémentaire(s), veuillez joindre en plus :

- 1 lettre de motivation

### Pièces relatives au(x) véhicule(s) à mettre en exploitation

- 1 copie de la carte grise ou 2 factures pro-forma du ou des futur(s) véhicule(s)
- le cas échéant, 1 copie de l'autorisation de mise en circulation (carte violette)

### Pièces relatives au(x) chauffeur(s) salarié(s)

- 1 copie de la déclaration de salaire et de main d'œuvre délivrée par la CPS de moins de dix jours (date du dépôt du dossier)
- le cas échéant, 1 copie de l'immatriculation en tant qu'employeur délivrée par la CPS
- 1 copie du ou des permis de conduire du ou des chauffeurs en cours de validité
- 1 copie de l'attestation de qualification professionnelle du conducteur ou, si le conducteur n'en est pas encore titulaire, une déclaration sur l'honneur de se présenter à la prochaine session d'examen de l'attestation de qualification professionnelle
- 1 bulletin n° 3 du casier judiciaire délivré depuis moins de trois mois à compter de la date de dépôt du dossier

**Pour rappel** : Extrait de la loi du pays n° 2018-11 du 29 mars 2018, Chapitre II – Champ d'application géographique :

#### **Article LP 6.- Les véhicules de taxis et les véhicules de remise**

Dans les îles de Tahiti, Moorea, Huahine, Raiatea, Tahaa et Bora-Bora, les véhicules avec chauffeur utilisés (...) ne peuvent être que des taxis ou des véhicules de remise.

#### **Article LP 7.- Les véhicules multi-transports**

Dans les îles autres que Tahiti, Moorea, Huahine, Raiatea, Tahaa et Bora-Bora, les véhicules avec chauffeur utilisés (...) ne peuvent être que des véhicules multi-transports, ou des véhicules de remise (...).

Les données à caractère personnel collectées par la Direction des transports terrestres directement auprès de vous font l'objet d'un traitement automatisé ayant pour finalité la gestion des demandes d'exercer la profession d'exploitant de taxis, véhicules de remise « VR » et véhicules multi-transports « VMT ». Le traitement de ces données est nécessaire à l'instruction de votre demande ainsi qu'à l'accomplissement des missions de service public. Les données à renseigner sont, à ce titre, obligatoires.

Elles sont à destination de la Direction des transports terrestres ainsi que des entités ou services de l'administration ayant un intérêt à en connaître conformément aux dispositions réglementaires en vigueur en matière de transport de personnes (loi du Pays n° 2018-11 du 29 mars 2018) et seront conservées le temps nécessaire à la réalisation des finalités du traitement ou dans le respect des prescriptions légales.

Dans les conditions légales et réglementaires, certaines autorités disposent, dans l'exercice de leurs missions, d'un droit de communication de ces données (autorités judiciaires, police, gendarmerie, douane, ...).

Conformément à la loi informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit d'opposition pour des raisons tenant à votre situation particulière, que vous pouvez exercer aux adresses suivantes, en justifiant de votre identité : [dt@transport.gov.pf](mailto:dt@transport.gov.pf) - Site : [www.transports-terrestres.pf](http://www.transports-terrestres.pf)

Vous pouvez aussi introduire une réclamation auprès de la CNIL [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr), sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus. Pour toute question relative à l'utilisation de vos données, vous pouvez contacter la Déléguée à la protection des données (DPO) aux adresses suivantes : DPO Service de l'Informatique BP 4574 – 98 713 PAPEETE – [dpo@informatique.gov.pf](mailto:dpo@informatique.gov.pf) ou consulter notre politique de protection des données : [www.transports-terrestres.pf](http://www.transports-terrestres.pf)